

# PÔLE DE RÉGLEMENTATION HOSPITALIÈRE ET LA VEILLE JURIDIQUE

## CHEF DU PÔLE



Hylda Dubarry

## ASSISTANTE



Laurence Viillard  
01 40 27 34 21

Le Pôle de la Réglementation Hospitalière et de la Veille Juridique assure une activité de conseil et d'assistance juridique permettant une application homogène du droit au sein de nos groupes hospitaliers.

1- Ce pôle a pour vocation de répondre à l'ensemble des demandes de consultations émanant des hôpitaux et des différentes directions du Siège sur tous les aspects relevant du droit hospitalier et de l'organisation hospitalière y compris en matière de conventions et partenariats interhospitaliers.

2- Il permet en outre d'offrir un accès immédiat à cette information juridique grâce au site internet de la DAJ : élaboration de fiches pratiques, envoi de mails de veille juridique bi-mensuels sur les principales évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles en droit de la santé.

3- Au quotidien, il participe activement à l'élaboration de documents importants pour l'institution (règlement intérieur de l'AP-HP, le mémento de l'administrateur de garde, les associations à l'hôpital, le guide pratique des conventions, et tout récemment la parution du guide «L'AP-HP, aujourd'hui: organisation administrative médicale et paramédicale».

4- Les juristes du pôle assurent des formations dans le domaine du droit hospitalier et de l'organisation hospitalière auprès des écoles, des centres de formation ou auprès d'étudiants en médecine.

5- Enfin, le PRHVJ gère et coordonne le centre de documentation de la direction

Nous contacter : Secrétariat : 01 40 27 34 21

## JURISTES



Audrey Volpe



Sabrina Ikdoumi



Gabrielle Bayloq



Marie-Hélène Roman Maris

## CENTRE DE DOCUMENTATION



Frédérique Lemaitre